

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 03**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le samedi 9 février à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 28 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

**ABSENTS :Edouard BOS ; Michel JORCIN**

**POUVOIRS :Michel JORCIN à Stéphane GIRARD**

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : demandes d'adhésion 2019**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal les demandes d'adhésions reçues.

Organisme	Montant
ANEM	64,92 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
et à l'unanimité  
décide ~~de~~ d'adhérer aux organismes tels que présentés dans le tableau ci-dessus,  
et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme



Le Maire,  
Stéphane GIRARD

